



;

Royaume d'Araucanie et de Patagonie

Communiqué du 21 avril 2023

Nous vous informons officiellement de l'abdication du Prince Philippe II.

Régulièrement élu le 12 avril dernier, à la majorité absolue des Conseils du Royaume et de l'Etat réunis en Parlement, le Prince Philippe II a été immédiatement l'objet d'un flot de calomnies et de menaces d'une violence inouïe, allant jusqu'à vandaliser à plusieurs reprises l'article qui lui est consacré sur Wikipedia,

Face à ce déluge de haine, dont les courageux propagateurs se sont dissimulés sous l'anonymat de pseudos ridicules, le Prince Philippe II a estimé ne pas pouvoir mener à bien sa mission.

Son projet pour l'Araucanie-Patagonie était pourtant bienveillant, convivial et mémoriel autour du destin hors du commun d'Orélie-Antoine et de la riche personnalité de ses successeurs.

En plus, Philippe II entendait développer encore l'œuvre humanitaire conduite depuis une vingtaine d'années auprès du peuple Mapuche, en nommant un lieutenant général du Royaume chargé tout spécialement de cette tâche essentielle.

Hélas, c'est la mort dans l'âme qu'il a dû renoncer, sa déclaration d'abdication ci-jointe restera comme un exemple de dignité.

Pour autant que ceux qui ont mené le royaume à cette triste situation ne se réjouissent pas trop vite.

La destitution de monsieur Luz a été irrévocablement actée dans le strict respect de la constitution.

Durant cette période de transition le Conseil de Régence veillera à assurer la pérennité du Royaume dans l'attente du choix prochain d'un successeur.

Comme par le passé seront maintenues les relations de confiance et de proximité avec les Mapuches.

Enfin les cérémonies à venir sont maintenues et les dates seront prochainement portées à la connaissance de chacun.

